

Chapitre III : Des permis exclusifs de carrières.

Mouvements Évangéliques

Témoins de Jéhovah

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date 02/03/1997

Juridiction / Nature DECRET

NOR / Numéro INDE9700098D

URL Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006100111>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Le retrait ou le refus de prolongation d'un permis exclusif de carrières peut être proposé par le préfet, pour les motifs énoncés à l'article 109-2 du code minier et après qu'ont été recueillies les observations [...]

[...] L'arrêté est publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché, par les soins des maires, dans les mairies de situation des parcelles sur lesquelles porte l'autorisation de recherche [...]

[...] Le décret est publié au Journal officiel de la République française par les soins du ministre chargé des mines. [...] Cet extrait est en outre affiché, dans les trois mois qui suivent la publication au Journal officiel de la République française et par les soins des maires, dans chacune des communes couvertes par la zone [...]

RÉFÉRENCE

DECRET INDE9700098D du 2 mars 1997, « Chapitre III : Des permis exclusifs de carrières. ».
Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006100111>
(consulté le 30 août 2026).